



La CCVO3F participe à la destruction des nids de frelons asiatiques

La Communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts (CCVO3F) a décidé de proposer un système de prise en charge de la destruction des nids de frelons asiatiques grâce à l'intervention d'un professionnel conventionné.



La société AGF GUEPES est une entreprise, signataire de la « charte régionale des bonnes pratiques de destruction des nids de frelons asiatiques », chargée de leur éradication sur notre Communauté de Communes.

Cet insecte introduit accidentellement en France en 2004 est aujourd'hui présent sur la quasi-totalité du territoire français et a été désormais signalé dans toutes les communes du Val d'Oise.

Cette espèce invasive qui se propage très rapidement, se nourrit essentiellement d'abeilles, ce qui met en péril notre écosystème.

Chaque année, il est à noter qu'une dizaine de personnes meurent victimes de piqûres du frelon à pattes jaunes.

Il est donc nécessaire d'y prêter attention et de mettre en place des moyens de lutte en espérant que la nature trouve son propre équilibre.

Sur le site du Conseil départemental, vous trouverez les réponses aux questions que vous vous posez.

Nous attirons votre attention sur une délibération du conseil d'administration du SDIS (service départemental d'incendie et de secours) : afin de se recentrer sur leurs missions intrinsèques, le SDIS n'interviendra plus afin de détruire des nids de frelons que si ceux-ci sont implantés en milieu scolaire.



Documents

[Demande d'intervention de destruction de nid de frelons asiatiques](#)

Liens utiles

[Tout savoir sur le frelon : Site du Conseil départemental \(rubrique frelon\)](#)